

Luttes et conquêtes

EDITORIAL

Trop cher les fonctionnaires ? Jugez plutôt !

AU TITRE du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), 20 milliards d'euros sont donnés au patronat, la fraude fiscale représente 50 milliards d'euros. Comparés aux 441,2 millions d'euros que font gagner les suppressions d'emplois et aux 311,3 millions que coûtent les mesures catégorielles dans la fonction publique d'Etat, c'est inéquitable et injuste.

Et pourtant, les fonctionnaires sont dans le viseur de la rigueur budgétaire et c'est tout le service public qui est sacrifié pour satisfaire au dogme du redressement des finances publiques.

La DGFIP est encore et toujours particulièrement impactée. Son directeur général, Bruno BEZARD, a lancé à grand renfort de communication sa démarche stratégique dite stratégie de « confiance ».

Sous couvert désormais de la Modernisation de l'Action Publique (MAP), il s'agit d'appliquer l'austérité à la DGFIP avec comme cible les missions, les agents et les rémunérations.

Notre administration a pourtant déjà perdu 20 000 emplois en 4 ans !

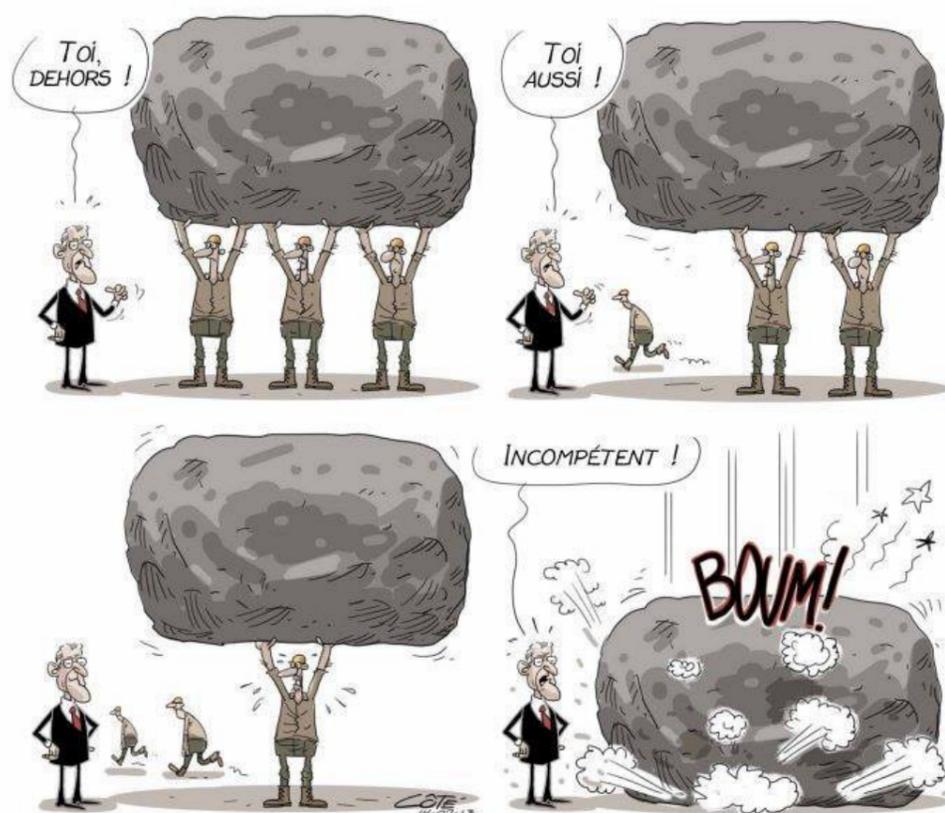
Et en 2014, ce sont encore 1988 emplois qui seront supprimés, autant de chômeurs en plus.

La démarche stratégique a pour but de concentrer et de fusionner des services et ainsi de supprimer encore des emplois. Ainsi, répondant à une question, dans son « chat » de juillet, le DG explique clairement que des fusions de services identiques installés sur un même site seront effectives. Les SIE, les SIP, les trésoreries, les services de Publicité foncière (SPF) sont donc directement visés.

Dans notre direction, le directeur ne traîne pas, puisqu'il a déjà décidé de fermer la trésorerie de la Guerche-de-Bretagne, d'intégrer les services de Publicité foncière de Vitré et de Fougères à celui de Rennes et de fusionner les trésoreries CHGR (Centre Hospitalier Guillaume Rognier) et CHU dans de nouveaux locaux à Pontchaillou.

Une chose est sûre : ce sont encore les agents et le service public qui vont subir les conséquences de ces suppressions d'emplois.

C'est pourquoi, nous demandons qu'un réel état des lieux contradictoire des missions soit réalisé au lieu de supprimer arbitrairement des services. ■



St Malo : La lutte a payé !

SUITE au mouvement définitif de mutation des cadres C, les agents du site de Saint-Malo apprenaient qu'aucun collègue n'était affecté sur leur résidence pour combler le déficit de 7 agents prévu à la rentrée 2013 (se rajoutant aux pertes d'emploi des années antérieures).

Le 4 juin de très nombreux collègues réunis en HMI décidaient de faire signer une pétition dans laquelle ils demandaient que tous les postes soient pourvus mais aussi que le DRFIP, M. MARIEL, vienne les rencontrer sur leur résidence sans quoi ils s'inviteraient à la direction.

Lors du CT du 6 juin, la pétition signée par la quasi totalité des collègues fut remise à M. MARIEL.

Le 12 juillet, répondant à cette demande le directeur est venu écouter les

revendications des agents mais leur a répondu que compte tenu des contraintes budgétaires nationales il n'avait aucune marge de manœuvre.

Fin septembre, la direction annonçait l'arrivée de 3 cadres C (au 1er octobre) issus de la liste complémentaire, respectivement affectés sur le SIE Sud, SIP Sud et le SIP Nord ainsi que le renfort d'un agent C EDRA pour le SIE Nord.

Certes, cela ne répond pas à la revendication défendue par l'ensemble des agents qui exigeaient « que tous les postes soient pourvus » mais une chose est sûre c'est que sans la mobilisation et la solidarité dont ont fait preuve les agents certainement qu'aucun des 7 emplois manquants n'aurait été pourvu. ■

La tombola 2013 est arrivée !

Si vous souhaitez participer à la souscription 2013, n'hésitez pas à contacter la section ou Nathalie RIBREAU (nathalie.ribreau@dgfip.finances.gouv.fr) pour demander vos carnets (ticket à 2€) avant le 08/11/2013. Tirage le 06/12/2013.



Le conflit des centres d'encaissement continue.

N°11 OCTOBRE 2013



APRÈS une réunion à Bercy le 9 octobre, où les agents n'ont obtenu aucune réponse à leurs revendications, la poursuite de l'action avait été votée. Lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 octobre, ils étaient en grève, toujours à une immense majorité.

Mardi, ils se sont invités à la cité administrative pour rencontrer la direction.

Régulièrement, ils ont bloqué l'accès du camion de la Poste au CER à partir 6h du matin.

Mercredi, ils ont envahi le CER pendant une partie de la matinée.

Depuis jeudi, ils sont à nouveau en journées d'horaires minimum, comme en mai et comme la semaine précédente.

La mobilisation demeure forte et la détermination des agents entière ! Ils mènent leur mouvement dans l'unité des personnels, avec la CGT. Ils s'étonnent de se voir traiter de "coordination" : les agents des

centres d'encaissement ont des revendications communes et les défendent avec le syndicat qu'ils ont choisi et à qui ils font confiance. Chaque jour, ils ont été accompagnés et soutenus par la CGT, à leur demande. Leur mouvement ne mérite pas ce

mépris.

Prochaine étape, mardi 22 octobre 2013 : deuxième tour de négociation à Bercy, en espérant que, cette fois, la direction aura enfin décidé d'entendre ses agents ! ■

Le tableau de reclassement sur la nouvelle grille de catégorie C au 1er janvier 2014

LA CGT FONCTION PUBLIQUE vous transmet un tableau de reclassement sur la nouvelle grille de catégorie C au 1er janvier 2014. Cette grille n'est pas totalement définitive, mais les évolutions seront mineures. Cette nouvelle grille n'a que deux objectifs :

- ne plus obliger pendant deux ans la Fonction publique à relever le minimum de la grille des fonctionnaires quand le SMIC est relevé au 1er janvier de chaque année.

- diminuer le nombre d'agents de catégorie C relevant de la GIPA, alors qu'ils ont eu une progression d'échelon. Le gel du point d'indice

augmente mécaniquement le nombre d'agent relevant de la GIPA de façon très importante.

Les gains réels se cantonnent aux 5 premiers échelons des échelles 4 et 5, qui sont relevés de quelques points d'indice à chaque augmentation du SMIC, et sont limités à 4 ou 5 points d'indice.

C'est une mesure d'affichage politique qui masque pour l'essentiel des dépenses contraintes. Tout cela est totalement insuffisant et les agents ne s'y tromperont pas.

De plus, depuis le 1er janvier 2000 le point d'indice a perdu 14% par rapport à l'inflation, et 5% depuis le 1er juillet 2010, date de début du gel du point d'indice

Voir les tableaux sur le site UGFF CGT. ■

La DGFIP sous-traitante de la Poste ou Quand la DGFIP prend un petit boulot pour « boucler » ses fins de mois

DANS ces périodes de politiques d'austérité, notre administration cherche par tous les moyens à diminuer ses coûts de fonctionnements. Une des pistes exploitée consiste à réduire ses dépenses d'affranchissements postaux.

Mais les tarifs dits réduits proposés par la Poste ne tiennent pas du geste commercial, il y a une contrepartie.

Un exemple : afin de pouvoir bénéficier du tarif réduit procurer pour envoi en nombre, il appartient aux collègues chargés du courrier de différencier les plis suivant leur format, leur poids (plus ou moins 35 g), qu'ils partent ou non dans le

département mais également selon si l'adresse ait été rédigée de façon manuscrite ou non. En effet seuls les plis répondant aux critères : format moyen, moins de 35 g dans le département et dont l'adresse est rédigée mécaniquement rentrent dans le champs du tarif réduit s'ils sont envoyés par lot minimum de 400.

Tout ceci a deux conséquences : le délais d'envoi des documents aux contribuables est conditionné par le fait d'atteindre le quota de 400 plis et l'administration en procédant à ces tris en amont effectue le travail qui revient normalement aux postiers. Elle participe indirectement et justifie sous couvert de réduction des coûts les suppressions d'emplois programmé par direction de la Poste. ■

Restaurant inter-administratif de Magenta

À L'INITIATIVE de la CGT, une visite commune des CHS-CT Finances d'Ille et Vilaine et ELIOR (prestataire pour le restaurant) a été organisée. Elle a permis de constater des dysfonctionnements. Ainsi, dans le local où s'effectue la plonge il n'existe pas d'extraction d'air convenable au dessus de la machine à laver, ce qui génère une chaleur excessive et la présence de vapeurs lessivielles en permanence, nocives

pour les agents qui y travaillent. Au niveau du stand pizza wok et autres, l'extraction d'air de la hotte ne fonctionne pas ce qui pourrait provoquer un incendie ou un enfumage.

Nous sommes donc intervenus pour savoir ce que la direction comptait faire, puisque c'est à elle qu'incombe l'entretien ou l'éventuelle réparation des installations. Un technicien a effectué un dépannage de 1er niveau et les gaines vont être nettoyées. Pour décider des suites, un audit indépendant va intervenir... à suivre de très près car la santé des salariés et des usagers du restaurant est en jeu. ■

Assemblée Générale d'INDECOSA

Elle se tiendra le 29 novembre



INDECOSA CGT 35

Association Défense des Consommateurs et locataires (salaries, jeunes, retraites)

31 bd du Portugal • 35000 RENNES
Tél. 02 99 79 44 47 • Fax 02 99 79 22 59
E mail : indecosa35@orange.fr • Blog : indecosa35.over-blog.com

NOS PERMANENCES

- > **Sur RDV uniquement** : du mardi au jeudi de 9h30 à 17h
Au siège de l'association
- > **Sans RDV** : le 1^{er} et 3^e mardi sauf juillet août de 14h à 16h30
A la Maison Conso Environnement (MCE)
81 Bd Albert 1^{er} RENNES
- > **Dans les Unions Locales CGT du 35**
Saint Malo le 1^{er} lundi du mois après midi
Redon 3^e jeudi du mois
- > **Le 1^{er} et dernier samedi de chaque mois de 10h à 12h**
Chartres-de-Bretagne Maison des associations Croix Potiers
(Sauf vacances scolaires)

LE COIN DES RETRAITÉ(E)S ET FUTUR(E)S RETRAITÉ(E)S

La réunion annuelle retraités et futurs retraités (nés en 1955 et avant) s'est tenue le jeudi 24 octobre 2013.

Cette rencontre intervient en pleine période de « réforme des retraites »

Avec la réforme des retraites, les questions de pouvoir d'achat, les sujets de discussion et d'information ne manquent pas.

Les économies réalisées sur les services publics impactent directement la vie quotidienne des retraités.

Plus spécifiquement aux Finances, l'action sociale, les

problèmes de mutuelle (dans le public comme dans le semi-public) sont au coeur de nos préoccupations.

L'UFR- Finances a tenu du 24 au 26 septembre à Guidel une conférence nationale « retraites et retraités » : le département était représenté; les délégués rendront compte des débats.

Cette réunion s'est clôturée par un apéritif et un repas organisé sur place pour la modique somme de 13 euros, boissons comprises. Les conteurs, chanteurs, musiciens, etc. étaient les bienvenus. ■